**Appels de la Maison méditerranéenne des sciences de l’Homme**

**2026**

**Préambule**

La Maison méditerranéenne des sciences de l’Homme lance quatre appels qui visent à soutenir la recherche interdisciplinaire et interlaboratoires en sciences humaines et sociales sur le site d’Aix Marseille. Ces financements soutiennent le programme scientifique de la MMSH et des collaborations entre le monde académique et la société.

Le Conseil Scientifique de la MMSH sélectionnera entre 8 et 10 projets, pour une attribution de **3.000 euros** par projet.

Les réponses aux appels doivent associer l’un des dispositifs d’animation de la recherche et l’un des axes de la politique scientifique de la MMSH.

**Dispositifs**

*Observatoire*

Équipe décrivant et analysant un fait culturel particulier dans une perspective interdisciplinaire

Pluriannuel

*Réseau thématique*

Association de plusieurs partenaires dans une visée de prospection scientifique

Annuel, renouvelable une fois

*Séjour*

Présence régulière d’une personne du monde socio-culturel auprès une équipe interdisciplinaire

Annuel, non reconductible

*Séminaire*

Rencontres scientifiques interdisciplinaires régulières autour d’un objet commun

Annuel, renouvelable une fois

**Axes de la politique scientifique**

*SHS de site*

Soutenir les projets qui construisent des ponts entre les équipes du site d’Aix Marseille

*Science-société-art*

Stimuler les collaborations entre scientifiques et acteurs socio-culturels

*Invention*

Faciliter l'expérimentation, la prise de risque et l'invention intellectuelle et technologique des équipes

*International*

Développer les liens entre la communauté SHS d’Aix Marseille et des partenaires internationaux

Les appels sont ouverts entre le 2 septembre 2025 et le 30 octobre 2025.  
Les projets débutent en janvier 2026 et se déroulent pendant l’année civile.

Pour tout renseignement et aide au montage du projet, contactez Nacira Abrous, responsable de la recherche transversale interdisciplinaire de la MMSH : [nacira.abrous@univ-amu.fr](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr)

**Appel pour les observatoires de la MMSH 2026**

La MMSH/UAR 3125 apporte son soutien à la création et au fonctionnement d’observatoires susceptibles de créer ou de renforcer des dynamiques de recherche sur une dimension particulière de la vie sociale et culturelle.

L’observatoire devra s’inscrire dans l’une des quatre priorités scientifiques de la MMSH : SHS de site (chargés de mission : Jérémie Foa et Thomas Glesener), invention (responsable : Cyril Isnart), science-société-art (chargées de mission : Stéphanie Fonvielle et Vanessa Guéno) ou international (chargée de mission : Céline Regnard). Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables et chargés de mission indiqués pour plus d’information sur ces priorités.

Un observatoire est constitué d’une équipe associant plusieurs unités de recherche, dont au moins une de la MMSH, et éventuellement de structures socio-culturelles, dans une approche interdisciplinaire. Son but est de produire des données et des documents de synthèse sur un objet précis de sciences humaines et sociales et d’en diffuser les résultats dans la communauté scientifique et en dehors.

Les observatoires sont reconductibles chaque année, après une évaluation par le Conseil Scientifique de la MMSH. Un bilan d’activité scientifique et financier est demandé à la mi- octobre de l’année d’activité.

La MMSH accompagne ces observatoires par une aide financière annuelle de 3.000 euros, incluant les opérations de collecte, traitement et diffusion des données et des analyses, frais de réunion, et apporte un soutien à l’organisation et à la communication. Le co-financement est possible.

Les candidatures sont à adresser à Nacira Abrous ([nacira.abrous@univ-amu.fr](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr)) avant le 30 octobre 2025.

L’évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH prendra en compte :

* L’association d’au moins deux unités de recherche, dont au moins une de la MMSH, et éventuellement de structures socio-culturelles
* Le caractère interdisciplinaire de l’équipe du projet
* L’adéquation avec l’un des axes de la politique scientifique de la MMSH
* La pertinence scientifique de l’objet de l’observatoire
* Le calendrier prévisionnel et l’adéquation du budget

**Appel pour les observatoires de la MMSH 2026**

**à retourner à** [**nacira.abrous@univ-amu.fr**](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr) **avant le 30 octobre 2025**

**Intitulé**:

**Axe de la politique scientifique de la MMSH :**

\_ SHS de site \_ Science-société-art \_ Invention \_ International

**Responsable(s) scientifique(s)** :

**Argumentaire** (2500 caractères avec espaces, bibliographie non comprise) :

**Mots-clefs** (5) :

**Membres de l’équipe (prénom, nom, affiliation) et structures partenaires :**

**Calendrier prévisionnel des activités et résultats attendus :**

**Budget prévisionnel :**

**Signatures des directeurs des unité des responsables scientifiques et des structures partenaires :**

**Appel pour les réseaux thématiques de la MMSH 2026**

La MMSH/UAR 3125 apporte son soutien à la création de réseaux thématiques afin de structurer des équipes de recherche interdisciplinaire autour d’un objet précis de sciences humaines et sociales.

Le réseau thématique devra s’inscrire dans l’une des quatre priorités scientifiques de la MMSH : SHS de site (chargés de mission : Jérémie Foa et Thomas Glesener), invention (responsable : Cyril Isnart), science-société-art (chargées de mission : Stéphanie Fonvielle et Vanessa Guéno) ou international (chargée de mission : Céline Regnard). Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables et chargés de mission indiqués pour plus d’information sur ces priorités.

Un réseau est coordonné par deux membres titulaires de deux unités de recherche différentes, dont au moins une de la MMSH, en collaboration éventuelle avec des institutions extra-académiques, dans une approche interdisciplinaire. Son but est de créer les conditions d’échanges scientifiques et/ou extra-académiques au sein d’une équipe de recherche et de construire des savoirs inédits dans une complémentarité disciplinaire. Le réseau n’a pas vocation à programmer un cycle de séminaires ouverts (voir appel pour les séminaires).

Les réseaux thématiques sont financés pour une année civile, après une évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH, avec possibilité de renouvellement une année après avis dudit Conseil. Un bilan d’activité scientifique et financier est demandé mi-octobre de l’année d’activité.

La MMSH accompagnera ces réseaux thématiques avec une aide financière de 3.000 euros, incluant les frais de réunion de l’équipe, et apporte un soutien à l’organisation et à la communication. Le co-financement est possible.

Les candidatures sont à adresser à Nacira Abrous ([nacira.abrous@univ-amu.fr](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr)) avant le 30 octobre 2025.

L’évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH prendra en compte :

* L’association d’au moins deux unités de recherche, dont au moins une de la MMSH, et éventuellement de structures socio-culturelles
* Le caractère interdisciplinaire de l’équipe du projet
* L’adéquation avec l’un des axes de la politique scientifique de la MMSH
* Le choix de de l’objet du réseau thématique
* Le calendrier prévisionnel et l’adéquation du budget

**Appel à réseaux thématiques de la MMSH 2026**

**à retourner à** [**nacira.abrous@univ-amu.fr**](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr) **avant le 30 octobre 2025**

**Intitulé**:

**Axe de la politique scientifique de la MMSH :**

SHS de site \_ Science-société-art \_ Invention \_ International

**Responsables scientifiques** :

**Argumentaire** (2500 caractères avec espaces, bibliographie non comprise) :

**Mots-clefs** (5) :

**Membres de l’équipe (prénom, nom, affiliation) et structures partenaires :**

**Calendrier prévisionnel des activités et résultats attendus :**

**Budget prévisionnel :**

**Signatures des directeurs des responsables scientifiques et des structures partenaires :**

**Appel pour les séjours de la MMSH 2026**

La MMSH/UAR 3125 apporte son soutien à l’accueil de personnes issues du monde socio-culturel au sein des équipes SHS du site d’Aix Marseille afin de renforcer les liens entre la communauté scientifique et le monde social, culturel, artistique ou économique.

Le séjour devra s’inscrire dans l’une des quatre priorités scientifiques de la MMSH : SHS de site (chargés de mission : Jérémie Foa et Thomas Glesener), invention (responsable : Cyril Isnart), science-société-art (chargées de mission : Stéphanie Fonvielle et Vanessa Guéno) ou international (chargée de mission : Céline Regnard). Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables et chargés de mission indiqués pour plus d’information sur ces priorités.

Un séjour est organisé par une équipe associant plusieurs unités de recherche, dont au moins une de la MMSH, dans une approche interdisciplinaire. Son but est d’accueillir au moins quatre fois dans l’année une personne appartenant au monde économique, associatif, des arts et de la culture ou des administrations publiques, afin de travailler et d’échanger sur une thématique précise et mettre en œuvre une publication, une journée d’étude, une rencontre publique, une performance, ou tout autre type de productions.

Les séjours sont financés pour une année civile, après une évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH, sans possibilité de renouvellement. Un bilan d’activité et financier est demandé à la mi-octobre de l’année d’activité. Le co-financement est possible.

La MMSH accompagnera ces séjours par une aide financière de 3.000 euros incluant les frais de réunion de l’équipe, de rémunération éventuelle de la personne accueillie et apporte un soutien à l’organisation logistique et à la communication.

Les candidatures sont à adresser à Nacira Abrous ([nacira.abrous@univ-amu.fr](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr)) avant le 30 octobre 2025.

L’évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH prendra en compte :

* L’association d’au moins deux unités de recherche, dont au moins une de la MMSH
* Le caractère interdisciplinaire de l’équipe du projet
* L’adéquation avec l’un des axes de la politique scientifique de la MMSH
* Le parcours de la personnalité extra-académique
* La pertinence de la proposition de séjour
* Le calendrier prévisionnel et l’adéquation du budget

**Appel à séjours de la MMSH 2026**

**à retourner à** [**nacira.abrous@univ-amu.fr**](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr) **avant le 30 octobre 2025**

**Intitulé**:

**Axe de la politique scientifique de la MMSH :**

\_ SHS de site \_ Science-société-art \_ Invention \_ International

**Responsable(s) scientifique(s)** :

**Nom et CV de la personne invitée :**

**Argumentaire** (2500 caractères avec espaces, bibliographie non comprise) :

**Mots-clefs** (5) :

**Membres de l’équipe (prénom, nom, affiliation) :**

**Calendrier prévisionnel des activités et résultats attendus :**

**Budget prévisionnel :**

**Signatures des directeurs d’unité des responsables scientifiques :**

**Appel à séminaires de la MMSH 2026**

La MMSH/UAR 3125 apporte son soutien à l’organisation de séminaires susceptibles de créer ou de renforcer des dynamiques de recherche en sciences humaines et sociales.

Le séjour devra s’inscrire dans l’une des quatre priorités scientifiques de la MMSH : SHS de site (chargés de mission : Jérémie Foa et Thomas Glesener), invention (responsable : Cyril Isnart), science-société-art (chargées de mission : Stéphanie Fonvielle et Vanessa Guéno) ou international (chargée de mission : Céline Regnard). Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables et chargés de mission indiqués pour plus d’information sur ces priorités.

Ces séminaires sont portés par deux membres titulaires d’unités de recherche différentes, dont au moins une de la MMSH, dans une approche interdisciplinaire. Ils peuvent éventuellement s’appuyer sur des partenariats interinstitutionnels déjà existants, avec un autre organisme national de recherche ou des institutions culturelles, des services des collectivités territoriales ou de l’État ou des organismes associatifs. Le séminaire doit compter au moins quatre séances par an.

Les séminaires sont financés pour la durée de l’année civile, après une évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH, avec possibilité de renouvellement une année après avis dudit Conseil. Un bilan financier et d’activité scientifique est demandé à la mi-octobre de l’année d’activité.

La MMSH accompagne ces séminaires par une aide financière de 3.000 euros pour les frais de mission, accueil, séjour des invités, et apporte un soutien à l’organisation et à la communication. Le co-financement est possible.

Les candidatures sont à adresser à Nacira Abrous ([nacira.abrous@univ-amu.fr](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr)) avant le 30 octobre 2025.

L’évaluation par le Conseil scientifique de la MMSH prendra en compte :

* L’association d’au moins deux unités de recherche, dont au moins une de la MMSH, et éventuellement de structures socio-culturelles
* Le caractère interdisciplinaire de l’équipe du projet
* L’adéquation avec l’un des axes de la politique scientifique de la MMSH
* La pertinence scientifique du sujet du séminaire
* La cohérence de la programmation scientifique du séminaire
* Le calendrier prévisionnel et l’adéquation du budget

**Appel pour les séminaires de la MMSH 2026**

**à retourner à** [**nacira.abrous@univ-amu.fr**](mailto:nacira.abrous@univ-amu.fr) **avant le 30 octobre 2025**

**Intitulé**:

**Axe de la politique scientifique :**

\_ SHS de site \_ Science-société-art \_ Invention \_ International

**Responsable(s) scientifique(s)** :

**Argumentaire** (2500 caractères avec espaces, bibliographie non comprise) :

**Mots-clefs** (5) :

**Partenaires :**

**Calendrier prévisionnel des activités et résultats attendus :**

**Budget prévisionnel :**

**Signatures des directeurs des partenaires :**